

Cycle durable

Ils sont deux. Leurs cibles ? Uniquement les entreprises et les collectivités. Leur domaine de prédilection ? Le vélo. Leur métier ? Proposer leur expertise pour aider leurs interlocuteurs à glisser vers la « solution vélo ». Développement cyclable pour déplacements durables, voilà un tandem dans le vent...

On s'attendait à un discours jusqu'au-boutiste ; à un plaidoyer en faveur de la petite reine. Rien de tout ça en réalité : « La vocation de Vélogik est de faire évoluer les habitudes de déplacement, principalement pour les trajets domicile-travail inférieurs à 5 km, et donc de convaincre 10 à 15 % des salariés. » Gwendal Caraboeuf, 29 ans, auparavant chef

Un objectif : créer du déplacement à vélo



DES INTERVENTIONS CONCRÈTES

L'offre de Vélogik est destinée aux entreprises et aux collectivités de toute taille qui souhaitent développer les déplacements à vélo auprès des salariés et agents. Depuis sa création, il y a plus d'un an et demi, Vélogik compte de nombreuses références. Des exemples ? Une installation de vélos à assistance électrique à la mairie de Saint-Fons et les interventions régulières de Vélogik à la CNR pour l'entretien des vélos des salariés.

La mairie de Saint-Fons met ses agents sur deux roues

Délibérément inscrite dans une démarche écologique, la mairie de Saint-Fons a décidé de remplacer cinq voitures de service par autant de vélos à assistance électrique. L'inauguration de la flotte de vélos a eu lieu en avril dernier, dans le cadre de la Semaine du développement durable. « Dans ce cas précis, les clés permettant d'accéder aux vélos sont à récupérer à l'accueil, à l'instar des trousseaux des voitures de service, précise Gwendal Caraboeuf. Les agents de la ville de Saint-Fons utilisent les vélos à volonté pour leurs déplacements professionnels. Afin de pérenniser le dispositif, Vélogik assure également la maintenance des vélos. À moyen terme, cette flotte de vélos pourrait voir son nombre augmenter. » La pratique du vélo, quant à elle, pourrait s'étendre aux déplacements domicile-travail.

La CNR pédale dans le bon sens

Depuis sa création, Vélogik s'est imposée comme l'entreprise en charge de la maintenance des vélos du personnel de la Compagnie nationale du Rhône. « Dans le cadre de son plan « déplacement entreprise », celle-ci avait pour dessein d'encourager les déplacements sur deux roues de ses salariés, rappelle Franck Bredy. Ce qui a fait la différence ? L'entretien et de la réparation sur site. » Vélogik intervient ainsi deux fois par an au siège de l'entreprise pour l'entretien des vélos du personnel. Le modus operandi est immuable : un stand est installé permettant d'accueillir les salariés qui souhaitent faire réviser leur vélo. La palette de services est vaste : gonflage des pneus, vérification des freins, réglages, graissage des pédales, etc. tout est mis en œuvre pour la mise en sécurité du personnel.

de projet au sein d'une agence d'événementiel, et Franck Bredy, 43 ans, qui s'est illustré dans la gestion immobilière, se sont retrouvés au début de l'année 2008 autour d'une aspiration commune : entreprendre dans le milieu du cycle. Vététistes de haut-niveau tous les deux, c'est aux quatre vents qu'ils ont mûri leur projet, qui a vu le jour en décembre 2008. A l'unisson, ils expliquent : « Notre positionnement se veut limpide : nous ne sommes ni réparateurs de cycles, ni en cheville avec les particuliers. Nous vendons de l'expertise, notre expertise !, avec pour dessein de rassurer les futurs usagers et d'effectuer un report vers le vélo dans les meilleures conditions. » Organisation de journées test de vélo à assistance électrique, formation et prévention des risques routiers, aide à l'aménagement d'aire de stationnement, services d'entretien et d'assistance technique, etc. le package de Vélogik est exhaustif.

Pour l'heure, quelques grands comptes et collectivités ont été séduits : le Grand Lyon, la ville de Bourg-en-Bresse, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain mais aussi Rhodia, Tendance Presqu'île, la CNR ou Renault Trucks. Promouvoir l'utilisation du vélo sur son lieu de travail ? Au vu des chiffres et des études menées sur la question, l'idée est loin d'être saugrenue. Ainsi, seulement 2,5 % de [ses] déplacements s'effectuent à bicyclette alors que 30 % des salariés habitent à moins de deux kilomètres de leur entreprise ! Le souhait de Vélogik ? « Convaincre 10 à 15 % des employés dans les deux

ans. » Un vœu pieu ? Pas vraiment, les deux associés entendent également créer de la demande, en invitant les possesseurs de vélo à s'en servir à bon escient. Et il y a de quoi faire. Jugez plutôt : 3,4 millions de vélos ont été vendus en 2008, faisant de la France le quatrième pays consommateur de cycles par habitant avec 5,4 vélos* pour cent habitants, après le Japon, les Pays-Bas et les Etats-Unis. Gwendal, d'avantage porté vers les collectivités, et Franck possèdent leur propre flotte, une dizaine d'engins à assistance électrique (à 1 500 € pièce !), spécialement conçus pour un usage professionnel, qu'ils déplacent au gré de leurs missions. « Pour l'instant, nous ne les laissons pas sur site. Nous les mutualisons et peut-être, ensuite, nous les attribuons. » D'ici la fin du premier trimestre, tous seront en circulation ; leur activité est à l'équilibre ; ils tablent sur un chiffre d'affaires de 200 000 € pour 2010.

« Notre activité ne se mesure pas qu'en nombre de vélos actuellement en gestion, assurent les deux entrepreneurs. Les prestations que nous proposons telles que le conseil, l'événementiel, la formation, ou encore la communication comptent pour beaucoup dans la réussite de Vélogik. » Ils cherchent de la récurrence pour pérenniser leur action. En attendant, leurs efforts ne sont pas vains : un nouveau « cycle » est bel et bien en train de naître...

Christophe Magnette

* Source : Conseil national des professions du cycle, avril 2009.

